

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Waterville tenue le 31 mai 2021, à 17h30, par voie de visioconférence sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents Physiquement :

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont présents Par visioconférence :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 17h30 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Règlement no 646 – Ajout article 5 modifiant l'article 1 du règlement 644
- 4.0 Questions des contribuables
- 5.0 Levée de l'assemblée

4881-2020-05-31

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;



Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4882-2020-05-31 **RÈGLEMENT NO 646 – AJOUT ARTICLE 5 MODIFIANT L'ARTICLE 1 DU RÈGLEMENT
644**

ATTENDU QUE la Ville de Waterville a adopté, le 20 mai 2021, le règlement no 646 modifiant le règlement no 644 décrétant des travaux de réfection des rues Principale Sud et Highland et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter l'article 5 au règlement 646 afin de modifier l'article 1 du règlement 644 afin d'y mentionner les nouvelles annexes à jour ;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'ajouter l'article 5 au règlement no 646 comme suit :

ARTICLE 5

L'article 1 du règlement numéro 644 est remplacé par le suivant :

Le conseil est autorisé à procéder aux travaux de réfection des rues Principale Sud et Highland selon les plans préparés par la Exp, portant le numéro SHE-00262329-A0, en date du 11 janvier 2021, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Exp en date du 25 mars 2021, le tableau explicatif de l'augmentation du montant de l'emprunt suite à l'ouverture des soumissions et l'addenda no 2 en date du 26 avril 2021 (bordereau EXP), lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A », « B », « C » et « D » .

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent, assemblée à huis clos suite au décret du COVID19.

4883-2021-05-31 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,



Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 17h36.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

